

Service social



Les personnes âgées. Dépendance, soins et solidarités familiales. Comparaisons internationales, sous la direction de Frédéric Lesemann et Claude Martin, Paris, Les études de La Documentation française, 1993, 215 pages.

Jacques Roy

Volume 43, numéro 1, 1994

Maintien à domicile

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/706648ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/706648ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Roy, J. (1994). Compte rendu de [*Les personnes âgées. Dépendance, soins et solidarités familiales. Comparaisons internationales*, sous la direction de Frédéric Lesemann et Claude Martin, Paris, Les études de La Documentation française, 1993, 215 pages.] *Service social*, 43(1), 145–148.
<https://doi.org/10.7202/706648ar>

Tous droits réservés © Service social, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

fondements psychologiques et voir l'apport de la recherche dans ce domaine. Je suis sûr que cette lecture suscitera de nouvelles interrogations et un plus grand intérêt pour les aspects particuliers du fonctionnement cognitif, normal ou pathologique de la personne âgée.

Daniel PELLETIER

*Centre de recherche sur les services communautaires
Université Laval*

LES PERSONNES ÂGÉES. DÉPENDANCE, SOINS ET SOLIDARITÉS FAMILIALES. COMPARAISONS INTERNATIONALES

*Sous la direction de Frédéric Lesemann et Claude Martin
Paris, Les études de La Documentation française, 1993, 215 pages.*

Le vieillissement des populations renforce aujourd'hui la crise des États-providence et impose une réflexion sur les systèmes de protection sociale. Dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées dépendantes, cette évolution conduit à la redécouverte et à la reconnaissance du rôle des familles par les pouvoirs publics.

À une logique mécanique de substitution, cet ouvrage oppose une logique de complémentarité entre solidarités familiales et solidarités publiques. En cela, la dynamique des contributions familiales se révèle spécifique et non réductible à celle des services.

Voilà esquissée, au dos de cet ouvrage collectif, la perspective retenue. Le livre porte sur un bilan international de recherches ayant pour objet l'implication des familles à l'endroit des personnes âgées en perte d'autonomie, tout particulièrement dans le contexte des rapports qui existent entre l'État et les familles, dans huit pays industrialisés. Tour à tour, les expériences de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Italie, de la Suède, des Pays-Bas, du Canada et des États-Unis sont présentées pour rendre compte à la fois de la façon dont les systèmes nationaux tentent de répondre aux besoins de prise en charge des personnes âgées dépendantes et de la manière dont les familles participent à cette prise en charge. La diversité des expériences recensées a tôt fait d'illustrer que la culture de ces derniers pays modèle le rapport État-familles dans leurs politiques sociales ; paradoxalement, des constantes, des évolutions analogues et des interrogations communes s'imposent tout au long du parcours.

Qui « doit » s'occuper des personnes âgées en perte d'autonomie ? Qui s'en occupe de fait ? Dans quelles conditions et à quel prix ? Quelle

est la place de la famille dans l'ensemble des soignants et des aidants ? Voilà autant de questions qu'aborde l'ouvrage collectif. Par la perspective comparative qu'il adopte, il contribue à éclairer le débat sur l'enjeu de la vieillesse dans les politiques sociales. Les familles logent au centre de la réflexion. Mais, attention, une mise en garde est faite ; elle tient à leur métamorphose dans le temps et à la part d'utopie qui consiste chez les États à vouloir tout assigner aux familles comme responsabilités : « On oublie la famille, elle continue de faire son travail sans qu'on l'observe ; mais quand on tourne à nouveau les yeux vers elle, quand on songe à l'investir explicitement de nouveaux rôles, on met un certain temps à s'apercevoir que la famille n'a pas cessé d'assumer des fonctions essentielles d'aide à ses membres, mais qu'elle n'est plus tout à fait ce qu'elle était, qu'elle n'est plus en mesure d'assumer sans dommage les fonctions qu'on souhaite à nouveau lui assigner » (p. 10 et 11). Ce constat traverse les différentes expériences recensées.

Le bilan tracé par des chercheurs de ces différents pays dévoile des différences notables de traditions selon que l'on est en pays anglo-saxon (Grande-Bretagne, États-Unis), latin (France, Italie) ou nordique (Suède). Ainsi les pays anglo-saxons ont été les premiers à s'intéresser après la Seconde Guerre mondiale au rôle des ressources informelles et communautaires dans le soutien des personnes âgées à domicile. C'est notamment en Grande-Bretagne qu'est né le concept de *community care*. La tradition anglo-saxonne mise sur des services décentralisés, basés principalement sur les ressources de la communauté, et où l'État exerce un rôle relativement effacé. À l'opposé, la France, par exemple, mise sur un État central fort et sur une conception voulant que ce dernier soit responsable du bien-être des personnes âgées et de la réduction des inégalités sociales entre elles. La Suède constitue l'archétype d'une prise en charge étatique à peu près complète des personnes âgées en perte d'autonomie ; de fait, une gamme variée de services à domicile et d'accompagnement est offerte aux aînés dans un pays où 80 % des femmes travaillent à l'extérieur.

De ces deux traditions (anglo-saxonne et latine) surgissent deux courants de recherche distincts. Chez les Anglo-Saxons, les recherches s'appliquent à évaluer l'efficacité des systèmes de services dans leur interrelation avec l'aide naturelle (famille, groupes communautaires...). Ce qui est privilégié dans cette tradition, c'est l'optimisation du système analysé. Les traditions latines (en particulier celle de la France) portent davantage leur regard sur les éléments de compréhension des phénomènes dans une perspective historique où la quête du sens est à l'avant-scène. On désire par exemple approfondir la connaissance sur les dynamiques familiales en soi plutôt que de rechercher les conditions permettant la meilleure synergie des rapports État-familles dans le soutien des personnes âgées en perte d'autonomie.

Encore une fois, malgré la diversité qui existe selon les pays, le bilan illustre bien la convergence des orientations futures : on passe de l'État comme acteur principal dans les services à son désengagement progressif « au profit » des familles et des communautés ; ou encore, d'un soutien fourni dans la communauté à un soutien offert par la communauté. Même la Suède n'échappe pas à cette tendance ; devant l'essoufflement de l'État-providence et l'évolution démographique en spirale des personnes âgées, les Suédois s'interrogent sur les alternatives d'un système qui a un avenir incertain sous sa forme actuelle. Ce désengagement de l'État et le nouvel intérêt que présentent les familles et les autres ressources de la communauté empruntent à la fois des voies diverses et un rythme variable selon les cultures et les traditions existantes. Mais le cap est le même pour tous : participation accrue des familles comme acteur dans les politiques sociales.

Le livre présente d'autres constantes parmi ces pays. En premier lieu, les familles fournissent de 70 % à 80 % du soutien à l'égard des personnes âgées. En second lieu, l'expression « famille » est un euphémisme pour désigner le soutien apporté par les femmes ; cela s'explique par le fait, selon les auteurs, que les rapports familiaux sont socialement construits et déterminés, et qu'à cet égard les femmes sont fortement sollicitées, parfois à l'encontre de leur volonté et de leurs intérêts (comme le soulignent les auteurs, « Le soin est le plus souvent empreint d'un sentiment et d'une conscience plus ou moins développés d'obligation » [p. 208]).

En troisième lieu, le soutien familial repose généralement sur une seule personne (ou deux) ; il s'agit donc davantage de l'implication d'un seul membre de la parenté (conjoint ou conjointe, fille, bru...) plutôt que d'une participation élargie de la famille. En quatrième lieu, le réseau non familial (amis, voisins, organismes bénévoles) s'implique peu dans le soutien accordé aux personnes âgées en perte d'autonomie. Enfin, les auteurs relèvent le fait qu'en milieu défavorisé les classes populaires accordent davantage d'importance aux relations de parenté. Constantes qui font écho à ce que l'on trouve dans la littérature québécoise sur ces sujets.

Selon les auteurs, la question de la substituabilité (remplacement de l'État par la famille sur le plan des services) est présente dans tous les pays étudiés ; elle hante les décideurs politiques et les chercheurs. Mais le livre insiste sur la « spécificité inaliénable de l'aide familiale » ; elle aurait sa propre logique. Dans cette perspective, les soins informels familiaux et les soins formels de l'État sont à la fois « interdépendants et irréductibles les uns aux autres » : « Les deux systèmes, formel et informel, fonctionnent donc de façon optimale lorsqu'ils sont interdépendants et complémentaires, dans le respect de leurs spécificités. Le système formel a donc à reconnaître de façon pleine et entière la

contribution du système informel, à la soutenir et à y suppléer lorsqu'elle fait défaut » (p. 213) .

En conclusion, les auteurs insistent sur la « méconnaissance profonde » des logiques propres au fonctionnement familial, donc sur la nécessité de les explorer avant d'éclairer leur rapport avec l'aide publique. Selon eux, « le questionnement sur les solidarités familiales n'est pas réductible à la logique des politiques sociales, privilégiant une compréhension fonctionnaliste, voire utilitariste des problèmes, mais doit intégrer l'analyse des mécanismes de l'échange qui combine inégalement ressources publiques et solidarités privées » (p. 214). En ce sens, le livre est une véritable invitation au développement d'un secteur de recherches visant à mieux connaître ces dynamiques familiales et sociales en tant que sujet en soi. Ce préalable aurait été pour ainsi dire « court-circuité » par la volonté bien marquée d'asservir la réflexion autour du rapport État-familles dans le contexte des enjeux des politiques sociales.

En somme, nous avons là un ouvrage collectif fort pertinent qui met en évidence des questionnements communs malgré la diversité des pays et de leur conception en matière de politique de soutien à l'endroit des personnes âgées en perte d'autonomie. De plus, cet ouvrage pointe du doigt des zones d'ombre qui mériteraient d'être levées par la recherche. Un rendez-vous stimulant !

Jacques ROY

*Centre de recherche sur les services communautaires
Université Laval*

LA PART DES AÎNÉS

*Sous la direction de Jacques Grand'Maison et Solange Lefebvre
Montréal, Fides, Cahiers d'études pastorales 13, 1994, 362 pages.*

Cet ouvrage porte sur l'apport existant ou potentiel des aînés. Les auteurs ont mené une recherche-action dont l'objectif est de prospecter l'apport des aînés à une société qui a besoin d'eux (p. 29). Il s'agit d'une recherche qualitative qui utilise les récits de vie, les entrevues semi-directives et des entrevues de groupe afin de valider les analyses et favoriser l'implication des aînés dans le processus de recherche.

Ce rapport de recherche s'inscrit dans une démarche plus globale d'étude sur les principales générations contemporaines : les adolescents, les jeunes adultes, les *baby-boomers* et les aînés. Cette vision